

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 28 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-trois octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard,

Etaient absents et excusés : MATHON Colette, GARNOT Pascal

Pouvoirs : Néant

Délibération N° 2019 - 55 :

Autorisation du Maire à signer la convention et l'avenant n°1 à la convention avec la préfecture concernant la télétransmission des actes relatifs à la commande publique

Le Maire rappelle au conseil municipal la convention initiale de télétransmission des actes et documents budgétaires entre la Mairie et la Préfecture.

Il informe le conseil municipal de la convention et du projet d'avenant 1 à cette convention qui a pour objet de préciser les modalités de transmission électronique des documents relatifs à la commande publique sur actes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et l'avenant 1 à la convention pour la télétransmission par voie électronique des documents relatifs à la commande publique tel que déposé sur la table des délibérés.

Suffrages exprimés : - Pour : 9 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.


